

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS
Un an

Constantinople	Ltq. 7
Province	8
Etranger	Frs. 80
Six mois	
Constantinople	Ltq. 4
Province	4 50
Etranger	Frs. 40

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire; laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-LOUIS COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION:
Galata, Inayet Han
7-9 et 10
Au dessus de la Poste Française
Adresse télégraphique:
Bosphore-Galata
TÉLÉPHONE: Pétra 1309

LES TURCS ONT BESOIN D'UNE TUTELLE ÉNERGIQUE

Certains Turcs s'imaginent que je suis un ennemi de leur race parce que je combats leurs méthodes de gouvernement. Or, j'ai toujours pensé que la Turquie était nécessaire au maintien de l'équilibre européen. C'est ce que je déclarais autrefois à Hilmi pacha, en Macédoine. « Que la clé des Balkans glisse de vos mains engourdis, lui disais-je, et la paix du monde sera troublée. Ce sera le coup de canon qui cassera toutes les vitres. Nous savons l'utilité de votre rôle, et c'est pourquoi nous vous disons: « Redressez-vous ! fortifiez-vous ! Arrachez les mauvaises herbes qui encombrent vos chemins, arrachez-les toutes jusqu'à la racine.... Vous avez beaucoup d'amis qui assisteraient avec plaisir à une renaissance turque. La République française n'a pas de préjugés religieux. Et nous n'avons nullement l'intention de vous spolier. Nous sommes des pacifiques. D'ailleurs, Thiers ne disait-il pas que la Turquie devrait être inventée, si elle n'existe pas ? » En parlant du Turc, j'écrivais dans l'*Imbroglio Macédonien* (1): « Il est pétri de bonté, de générosité et d'honnêteté.... Un cavass turc se ferait hacher en mille morceaux plutôt que de laisser toucher à un trésor dont il a assumé la garde.... Mais si l'individu est bon, la collectivité est détestable, et le gouvernement est ce qu'il y a de pire en Europe. » Je ne pense pas autrement aujourd'hui à quinze ans de distance. J'ai toujours la conviction que l'on était pu faire de grandes choses avec le peuple ottoman s'il avait été bien administré et bien dirigé. Ce n'est pas l'Europe chrétienne, ce ne sont pas non plus les raias qui ont provoqué les démembrements de l'Empire, ce sont les fautes et les crimes de ceux qui avaient en mains les destinées du pays.

Je ne croyais pas être si bon prophète lorsque je disais à Hilmi pacha que le départ des Turcs de la péninsule balkanique serait le signal d'une conflagration générale. Je ne croyais pas surtout que l'événement fut si proche. L'univers est ébranlé de toutes parts, tous les peuples de la terre sont dans le chaos, nous sommes peut-être à la veille d'un cataclysme formidable qui bouleversera tout ce qui existe pour faire un monde nouveau, et l'histoire sera terrifiée devant un spectacle si grandiosement tragique. Et pourquoi tout cela ? tout simplement parce qu'à Stamboul surgit une bande de forcenés qui s'amusèrent à jouer avec le feu. Ils accumulaient les poudres, ils attiraient la foudre, ils défaisaient le tonnerre, et dans leur ronde infernale ils appelaient le Kaiser. On sait comment un beau jour d'été tout sauta, couvrant de ruines les plus riches contrées de l'Europe et de l'Asie. Nous jouirions encore des bienfaits inappréhensibles de la paix si la Turquie avait su instituer un régime vraiment libéral. Ce sont les désordres de son administration qui ont rendu possible l'alliance bulgaro-grecque et l'ont chassée de Janina, de Morestir, d'Ueskub et de Salonique. Ce sont les crimes d'Enver,

(1) P. V. Stock, éditeur, Paris.

Michel PAILLARÈS.

LES MATINALES

Période chargée de mondanités. C'est sans doute que l'on s'amuse beaucoup. Il faut le croire. Car ce n'est point l'impression qui se dégage de ces fêtes, à voir la lassitude marquée sur la plupart des visages, dans le sourire et dans le regard.

Le mauvais temps, pendant quelques jours, imposa une relâche et interrompu la série de cérémonies dansantes, parlantes, chantantes, musicales et toujours hautement mondaines que justifie dans l'empressement des âmes charitables la plus belle philanthropie. Mais elle n'est pas close pour cela. Elle va reprendre, que dis-je, elle a déjà repris. L'assistance choisie de messieurs cossus et de belles dames, et de non moins belles demoiselles, se retrouvera dans les différentes salles de bal pour des soirées de parade peut-être, comme il en faut au monde bien pensant.

A quoi rêvent-ils ces habits noirs et ces décolletés pendant que l'orchestre égrène les plus « jolis morceaux de son répertoire » ?

Peut-être, après tout, est-ce là la physiognomie qui s'impose lorsqu'il s'agit d'œuvres de charité, de ces bals de bienfaisance où l'on doit se souvenir des pauvres gens au profit desquels on s'amuse.

Est-ce vraiment cette pensée qui met de la tristesse dans l'air et dans le regard ? Je n'ose pas l'affirmer. En tout cas il faut convenir que la plupart de ces brillantes mondaines sont des mondanités lugubres où une atonie de bon goût, mais insurmontable, maintient les uns et les autres dans une indifférence souriante et résignée, telle qu'elle s'impose, paraît-il, aux récitals « élégants » d'une corvée particulièrement che.

VIDI

NOTRE ENQUÊTE sur la question du port

VII

La Société de débarquement et ses méthodes

Nous avons mis suffisamment en relief les difficultés de tout genre qui rendent la situation de notre port si préjudiciable aux intérêts du commerce et de la navigation : l'encombrement du port et les prétentions exagérées des mahomoniens. Il nous reste à exposer un autre mal dont se plaignent amèrement presque tous les importateurs : nous voulons parler de cette Société de débarquement qui s'appelle « The Levant Stevedoring Company Ltd. »

Cette Société a, comme nos lecteurs le savent, porté ses taxes de débarquement à des taux fabuleux de 30 livres par tonne à 50 simplement.

Or, il paraît que c'est là un véritable scandale.

Un importateur très connu sur notre place nous a déclaré :

— Vous avez entamé une campagne pour l'amélioration de la situation du port. C'est très bien. Tous les commerçants vous en sauront gré. Et toute la population doit vous remercier aussi, car, en somme, en combattant pour le rétablissement d'une situation normale dans le port, vous combattez contre la cherté de la vie. C'est entendu ! Mais vous avez oublié le pire des maux : la Société de débarquement qui en prend vraiment trop à son aise avec ses clients.

Elle leur impose des conditions qui sont exorbitantes, injustifiables, et, par conséquent, révolutionnaires.

Elle a porté ses tarifs à 58 livres par tonne. C'est là une somme formidable. Je connais des importateurs qui ne dépassent que 10 livres pour le même travail tarifé au quintuple par cette Société.

Je vous révélerai encore quelque chose qui ne manquera pas de vous étonner vous-même, et sans doute beaucoup d'autres.

Vous avez longuement parlé des inconvenients qui résultent de l'encombrement du port et des exigences de la corporation des mahomoniens.

Vous avez ainsi rendu encore un service à cette Société.

— Comment donc !

— Vous allez me comprendre. Pourquoi cette Société a-t-elle haussé ses tarifs ? Parce qu'elle se disait : les déports

et les entrepôts des Quais sont encombrés, les mahomoniens ont des appétits insatiables.

Voici les conditions, je suis forcée de majorer mes tarifs. Est-ce clair ? Aussi dès que vous avez entrepris votre compagnie ces messieurs se sont frotté les mains avec joie. Comme il y avait beaucoup de plaintes contre eux, adressées à Londres même, ils ont poussé un soupir de soulagement, ils se sont empressés d'envoyer vos articles en Angleterre, avec un cri de triomphe : « Ne nous disons pas que les plaintes formulées contre nous sont injustes. Voyez la pièce, après enquête, reconnaît que les conditions du port sont tout à fait déplorables. L'augmentation de ces tarifs n'en est que la conséquence »

Voilà comment ces Messieurs ont tourné à leur profit une campagne de presse faite dans l'intérêt du public. Mais l'heure de la justice n'est pas loin. Comme je vous l'ai déclaré, il y a des importateurs qui ne dépassent que 10 livres par tonne de marchandise, alors que cette Société en réclame 50. On ne peut indéfiniment garder la lumière sous le boisseau !

— Il nous suffira pour aujourd'hui d'être l'écho de notre intéressant interlocuteur.

Notre enquête sur les procédés de cette Société nous a, en outre, révélé un autre fait. Non content d'exiger des sommes considérables par ses tarifs, elle inflige par surcroit de formidables amendes à ses clients, sous prétexte qu'ils ont débarqué sur les quais les marchandises dont ils devaient prendre livraison sous paix.

Pour quelles raisons ces amendes sont-elles perçues ?

Et comment dans ces conditions est-il permis d'envisager le rétablissement de l'ordre dans les affaires commerciales ?

En attendant nous prions nos lecteurs de nous informer, à titre tout-à-fait confidentiel du montant des amendes qu'ils ont été forcés de payer à cette Société, sous le prétexte inique.

T.Z.

Les coulisses du Parlement

Chérif bey, député d'Andrinople, a fait à un de nos rédacteurs les déclarations suivantes :

— Quelle est, à l'heure actuelle, le mode de travail de la Chambre et la ligne de conduite qu'elle compte suivre.

— L'indépendance complète de l'empire ottoman, dans ses limites à la date de la signature de l'armistice ; le rejet de toute assistance ayant le caractère d'une intervention dans nos affaires intérieures ; acceptation de toute décision prise librement par le peuple arabe ; indépendance complète dans les territoires habités par des peuples musulmans comme les Turcs et les Kurdes. C'est sur ces principes que repose le pacte des députés.

— Quelques journaux ont parlé de la formation d'un nouveau groupe d'opposition.

— C'est faux. Vous pouvez le démentir.

En ce moment, Béhaeddine effendi, député de Kirk-Kissé et président de la section de l'Entente libérale dans cette ville, intervint dans la conversation :

— Vous pouvez démentir pour le moment. Mais il n'est pas dit que cela ne se produira pas plus tard.

Le député socialiste Nouman effendi ayant rejoint le groupe, notre rédacteur s'empessa de lui demander :

— Pourquoi avez-vous voté contre le gouvernement ?

— Comment pouvais-je voter en sa faveur ? son programme contenait un seul mot sur les ouvriers ?

Les interpellations

L'ordre du jour de la Chambre des députés pour demain est fixé comme suit : discussion de l'adresse ; interpellation de Sirri bey au sujet des cours martiales et d'Aja bey au sujet des territoires occupés.

Le gouvernement se rendra à la Chambre pour répondre à cette double interpellation.

LA POLITIQUE

L'Unionisme et les détenus de Malte

Vous avez lu comme moi, peut-être, le texte du takrir que Sirri bey, député d'Ismid, a déposé sur le bureau de la Chambre, au sujet du fonctionnement des cours martiales à Constantinople. La base du takrir est que, suivant la loi constitutionnelle, les inculpés doivent être jugés sur les lieux même où le délit ou crime supposé a été commis. C'est cette intelligente interprétation qui a amené durant la guerre, l'assassinat des malheureux Zograb et Vartkes, que réclamaient, paraît-il, la cour martiale de Diarbékir.

Ce takrir n'aurait-il pas quelque relation avec le procès des détenus de Malte ? On nous l'affirme, car ces derniers ont laissé de bons amis à Constantinople, ces mêmes amis qui ont facilité, aux plus coupables d'entre les Unionistes, leur fuite à l'étranger.

Ne riez pas. Ces bons amis trouvent qu'avec les cours martiales qui ont fonctionné jusqu'ici au ministère de la guerre pour punir les agents responsables des massacres et déportations commis durant la guerre, rien de constitutionnel, rien de sérieux n'a été fait. Ils ont raison. Ils ont dû être surpris par la sentence significative prononcée pas plus tard que la semaine dernière, sur les massacres de Khianghéri, où Djemal Ogouz, reconnu coupable, n'a été condamné qu'à... 5 ans et 4 mois de prison, qu'il trouvera bien le moyen de ne pas faire. Que diable ? On ne serait pas, autrement, en Turquie, où les prisons ne semblent faites que pour faire évader les détenus. Ne me demandez pas de vous fournir des exemples. Ce serait inutile. Ils ne se répètent que trop souvent.

Or, on met en avant l'idée d'une haute cour de justice qui serait formée ici pour juger tous les coupables. Est-il possible que cette haute cour puisse fonctionner sans une enquête contradictoire ? Non. Voilà pourquoi les détenus de Malte devraient reprendre le chemin de Constantinople pour pouvoir plus sûrement ensuite se diriger habilement sur Berlin ou Zurich. Je crois que c'est là aussitôt avis. Au surplus qu'ont-ils à faire à Malte, celle que l'on a appelé l'île des Saints ? Et, en effet, à chaque coin des rues de Malte, vous apercevez des niches avec des statues du Christ, de la Vierge ou des Saints, avec, devant, la veillée traditionnelle. Les détenus unionistes, inculpés du massacre des chrétiens d'Orient, ne sont pas là, évidemment, à leur place. C'est peut-être cette idée qui donne lieu à la démarche projetée. On ne sait.

Le fait est que les Alliés ne veulent pas se contenter des personnages qu'ils ont expédiés à Malte. Une dépêche de Paris annonce qu'une commission chargée du procès des coupables de la guerre, en réclame encore d'autres, notamment le fauves Enver, le non moins illustre Talaat, et surtout ce petit Djemal aux yeux de fouine, qui pendait les gens en Syrie, sans jugement, pour le bon plaisir. Il ne voulait même pas aviser ses collègues du ministère. La folie des grandeurs l'avait atteint. Il ne se croyait plus de malice, avec Falkenhayn qui le poussait pour

ECHOS ET NOUVELLES

Ministère de l'Intérieur

Hier matin le nouveau ministre de l'intérieur Hazim bey, s'est rendu à son département, de bonne heure, pour prendre possession de son poste. Il reçut dans son bureau les félicitations du personnel supérieur et des chefs des services du ministère. Hussein Kiazim bey, premier vice-président de la Chambre des députés rendit également visite au ministre.

Le Sénat

Le Sénat, dans sa prochaine séance, discutera de nouveau le takrir d'Izzet Fuad pacha demandant que le cabinet se présente devant cette assemblée à l'effet de lui fournir des explications sur la situation générale.

Les officiers de l'opposition

Le ministère de la guerre ayant décidé d'envoyer en province les officiers qu'il considère comme opposants — notamment ceux ayant servi dans le corps d'armée commandé par Hamdi pacha — ces officiers ont répondu qu'ils ne pourraient partir tant que des garanties ne leur seraient pas données touchant leur sécurité étant donné l'attitude à leur égard des forces nationales.

Fuite des coupables allemands
Berlin, 13. T.H.R. — Le grand-duc de Hesse inscrit sur la liste des coupables réclamés par l'Entente, s'est réfugié en Hollande avec son fils et d'autres personnalités allemands parmi lesquels des généraux.

A Sainte-Sophie

Au cours de la cérémonie religieuse d'avant-hier, à Sainte-Sophie, le prédicateur Hafouz Ismail offrit à prononcer un sermon qui lui a valu des critiques amères de la part du *Tesviri-Ekuar*. Ce journal prétend que le prédicateur s'est totalement écarté du sujet religieux qu'il déclarait vouloir développer et s'est livré à une véritable propagande politique pleine de critiques à l'adresse du gouvernement. Le *Tesviri* ajoute que, dans ces conditions, après avoir été un partisan chaleureux de ces prédictions, il se voit maintenant obligé de mener campagne contre elles.

Message du président

M. Poincaré
Paris, 13. T.H.R. — En quittant l'Élysée, M. Poincaré adressera un message d'adieu au Parlement et au nouveau président de la République, M. Deschanel.

Les réfugiés russes

Par suite de la pléthore de réfugiés russes à Prinkipo, les 800 nouveaux réfugiés, arrivés avant-hier, ont été débarqués à Proti, par les soins du comité de secours américain. Nous avons déjà dit que la France prend à sa charge les réfugiés débarqués à Halki, tandis que ceux qui, dans la suite seront installés à Antigoni, seront secourus par l'Italie.

La Conférence de Londres

Londres, 13. T.H.R. — Les travaux de la Conférence de Londres ont commencé jeudi matin. Une première réunion a été tenue à Downing Street, à 11 heures 50. Y assistaient du côté anglais : M. Lloyd George et lord Curzon ; du côté français : M. Millerand assisté de M. Paul Cambon et de M. Philippe Berthelot ; du côté italien, M. Nitti.

Au cours de cette prise de contact, les trois chefs de gouvernement ont arrêté l'ordre des questions qu'ils vont discuter : 10 exécution du traité avec l'Allemagne ; 20 la question de l'Adriatique ; 30 la réponse de la Hongrie ; 40 l'établissement des principes du traité avec la Turquie ; 50 la question russe.

Les frontières de l'Arménie

Une commission spéciale composée de membres de la Conférence s'occupa du tracé des frontières de l'Arménie. La question de la fusion des deux Arménies aurait été réglée. La future Arménie comprendrait les provinces arménienes de Russie et de Turquie.

La réorganisation de l'armée française

Paris, 13. T. H. R. — La commission de l'armée a entendu mercredi M. André Lefèvre, ministre de la guerre. Répondant à des questions posées par la commission, il a traité un certain nombre de points concernant la situation militaire de l'Allemagne et les projets à envisager pour assurer le nouveau statut de la France. Il a donné des indications sur le nouveau projet d'incorporation de la classe 1920 qui se distingue du précédent par l'appel en un seul échelon. Il a insisté pour que le projet soit établi le plus rapidement possible de façon à ce que la classe 1920 puisse être appelée au début de mars.

la plus grande gloire de son maitre, le kaiser Wilhem II.

Tout de même, c'est dommage. Le procès de Constantinople nous aurait donné du travail intéressant à nous autres, les pauvres journalistes.

L'Informaté.

Cour martiale

Le procès intenté contre les maires de Derbend et de Bagtchédjik a été continué hier. Dans une lettre adressée au président de la cour martiale, M. Wright, directeur de l'école américaine de Bagtchédjik, déclare que lors des déportations il ne se trouvait pas à ce poste et que l'école était, à ce moment, dirigée par M. Henry King. L'audience a été remise à mardi pour l'audition de la défense.

La commission d'inspection des cours martiales
Le commission d'inspection des cours martiales a été dissoute, ses attributions ayant été confiées à l'inspecteur des tribunaux militaires. Le colonel Vassel bey et le major Nazif bey, président et vice-président de la commission dissoute ont été nommés membres de la cour de cassation militaire.

Au cours du procès Vertchine-Lour
Au cours du procès Vertchine-Lour plaidé hier à huis-clos par devant le 2^e bureau de la cour martiale, le redacteur en chef du susdit journal a déclaré que la traduction de l'article incriminé était erronée. Le procès a été remis à dix jours pour attendre qu'une nouvelle traduction en soit faite.

Djemal Oughouz bey
Djemal Oughouz bey, en traitement à l'hôpital de Gümüche-Souyou, a adressé un télégramme à la cour de cassation militaire pour demander la révision du verdict prononcé contre lui. La cour de cassation a rejeté ce pourvoi, étant donné qu'elle ne saurait prendre en considération une demande télégraphique.

L'avance polonaise sur le front bolcheviste

Varsovie, 12. T.H.R. — Le bureau de presse polonais a annoncé que les armées polonaise et lettone, dans leur avance en Letgallie contre les armées rouges, ont atteint la ligne de la rivière Siniucha, le lac Osveja, la ville Drissa.

Le commandant de la place.

Nous apprenons qu'il y a deux jours le commandant de la place dans une entrevue avec le ministre de la guerre, a présenté sa démission, que le ministre a refusé d'accepter.

L'aviation en Arménie

Diverses donations ont été faites au gouvernement d'Erivan en vue de l'achat d'aéroplans pour l'armée arménienne. Kélikian khan a offert 10.000 fr., M. H. Djévahirdjian 10.000, M. J. Malkom 5000 MM. V. et H. Pouldjian 2000, M. Nersessian 2.000, diverses personnes 6.500 fr.

A Tiflis

Le gouvernement géorgien a décidé d'enlever des places de Tiflis les statues installées sous le régime tsariste et de les réunir dans un musée.

Union Française

Bal costumé et masqué

donné le mardi gras 17 Février

A la demande de nombreuses personnes, les Dames et Messieurs pourront venir masqués, à condition de se faire reconnaître au contrôle. Pour se procurer des billets d'entrée, on est prié de s'adresser à l'Union Française au gérant M. Mitzi.

Il est rappelé que seuls, les membres de l'Union et leur famille ont le droit d'assister au bal. Le prix d'entrée pour Messieurs est de Pts. 50, et les billets de Dames sont gratuits. Un buffet sera à la disposition des invités durant toute la nuit. Un souper a été organisé par le restaurateur de l'Union au prix vraiment modeste de 1 livre turque par personne. Le menu se compose de :

Un consommé chaud
Poisson
Assiette anglaise
Salade
Fruits
Une carafe de vin rouge.

Un orchestre de 14 musiciens a été spécialement engagé pour cette fête. Les portes seront ouvertes à 21 heures 30.

La tenue de bal est de rigueur pour les personnes qui ne seront pas costumées.

MM. les Officiers des Armées de terre et de mer sont considérés comme membres de l'Union.

2

En quelques lignes...

Le Sultan a donné 500 Lts au Comité des réfugiés musulmans.

Le ministre de Turquie à Berne télégraphie au ministère de l'Intérieur pour lui demander de faire les démarches voulues auprès de qui de droit afin que soit transportée en Tripolitaine le dépouillé mortelle du Cheikh Chérif Selaheddin, mort en Suisse.

Hafouz Emin bey, président de la cour criminelle de Stamboul, a été nommé procureur général en remplacement de Kiazim bey nommé ministre de la justice.

Le ministère des finances a versé au velayet de Constantinople vingt-cinq mille livres turques pour l'achat d'instruments de chirurgie destinés aux hôpitaux de la prison centrale.

Le ministre de l'intérieur a lancé en province un télégramme circulaire annonçant sa nomination et invitant les fonctionnaires à déployer dans leurs postes respectifs la plus grande activité.

Paris, 13. T.H.R. — Le président de la République, accompagné par les sénateurs et les députés du département de l'Aisne, est parti jeudi matin pour aller remettre la croix de la légion d'honneur à la ville de Soissons et la croix de guerre à la ville de St-Quentin.

— Selon le *Terdjuman* 8 personnes ont péri dans le naufrage du *Gregory*.

— Un parti agraire a été constitué à la Chambre et tiendra aujourd'hui sa séance constitutive.

— La commission des mutilés a distribué un secours de cinq livres qui sera renouvelé chaque mois à tous les mutilés de la guerre.

— Des factionnaires anglais seront postés aux portes des différentes prisons militaires.

— Une incendie a détruit à Itchil (vilayet d'Adana) le local du gouvernement, la municipalité, le bureau télégraphique et une quinzaine de maisons.

— Le siège central de l'Entente libérale tiendra demain une réunion, à l'effet de discuter la ligne de conduite à suivre à l'égard du cabinet.

— Genève, 13. T.H.R. — Le maréchal Joffre est arrivé à Genève où il a été accueilli par la population.

— Le ministère du commerce et de l'agriculture a fait opposit à la décision des viellages concernant la suppression des dépôts des chevaux servant au développement de la race chevaline.

— Le ministère des finances a refusé d'avancer les cinquante mille livres turques réclamées par le vilayet de Constantinople pour le traitement de ses fonctionnaires.

— Paris, 13. T.H.R. — La Chambre a désigné jeudi le successeur de M. Paul Deschanel.

Sur 405 suffrages exprimés, M. Raoul Péret, seul candidat a obtenu 370 voix. Son élection a été accueillie par des applaudissements unanimes.

— Mahmoud Riza offensé, comptable de la commission des réfugiés arrêté dernièrement sous l'accusation de détournements, sera relâché aujourd'hui.

— Une commission composée de médecins et de pharmaciens militaires, placée sous la présidence du colonel Dr. Moustafa bey a été constituée pour modifier le règlement sanitaire des armées en campagne (?) en prenant pour base les expériences de la guerre générale.

— Les appontements pour février des fonctionnaires de l'Etat seront payés samedi prochain.

— Djemal pacha, préfet de la ville, a été nommé à la tête de la commission de la compagnie du gaz Scutari-Gadikoy demandant la majoration de son tarif.

— Six cents nouveaux becs de gaz ont été installés à Scutari et aux environs. Le nombre en sera encore augmenté.

— Le ministère des finances a invité la direction générale des contributions indirectes à ne percevoir aucune taxe sur les allumettes envoyées par le gouvernement français à l'usage des soldats français de l'armée d'Orient.

— La Chefferie du Génie a besoin d'un ingénieur électrique, et de bons ouvriers électriciens.

— Les candidats se présenteront au bureau de la Chefferie, 303, rue de Pétra, de préférence les jours de semaine entre 17 et 19 heures. Inutile de se présenter sans références.

LES RESPONSABILITÉS DE LA TURQUIE

Le fait accompli comme l'Allemagne l'a voulu

Enver et l'état-major du kaiser

Said Halim pacha continue ainsi sa déposition :

— Tous les efforts de l'Allemagne tentaient à nous mettre devant un fait accompli. De notre côté, nous faisions tout notre possible pour éviter ce que cherchaient les Allemands. L'entrée du *Geben* et *Breslau* fournit à ces derniers une première occasion. L'achat de ces vaisseaux par le gouvernement ottoman ayant provisoirement arrangé les choses, les Allemands se promirent de créer un autre fait accompli. Sous prétexte que la Marne ne se prêtait pas suffisamment aux exercices d'évolution et de tir ils demandèrent que la flotte soit autorisée à sortir dans la mer Noire. Notre vice-généralissime ainsi que notre ministre de la marine appuyèrent cette demande. Nous accordâmes l'autorisation — sauf pour le *Geben* et le *Breslau* à la condition expresse qu'il ne sortirait pas plus d'un vaisseau. La tentative allemande ayant ainsi échoué encore une fois, l'amiral Souchon pacha et l'attaché naval Hoffmann vinrent me trouver et me dirent qu'ils avaient reçu de leur empereur l'ordre d'entrer en guerre et qu'ils ne pouvaient pas rester inactifs alors que leurs camarades se battaient là-bas. Je leur répondis que je n'avais pas d'ordre à recevoir du kaiser et que s'ils désiraient se battre ils n'avaient qu'à se rendre en Allemagne. Dès lors la religion des hommes d'Etat allemands au sujet de mes intentions était éclairée. N'ayant plus rien à espérer de moi ils provoquèrent l'affaire de la mer Noire.

Le président. — Après la mobilisation générale, les puissances ententistes nous firent-elles des propositions avantageuses?

Said Halim pacha. — Non. Seulement elles nous déclarèrent verbalement qu'au cas où la Turquie observerait une neutralité absolue, elles défendraient son intégrité contre une agression éventuelle de l'Allemagne. Seulement, il y a lieu de tenir compte du fait que l'Entente ne prenait aucun engagement relativement au respect de notre intégrité territoriale par elle-même. Et d'ailleurs au cas même où nous lui eussions demandé une pareille promesse et que l'Entente nous l'eût faite quelle portée eût pu avoir cet engagement? Les puissances ententistes signataires du traité de Paris ne s'étaient pas faites — malgré ce document diplomatique garantissant notre intégrité territoriale — d'amputer notre pays de vastes contrées.

On comprend alors que si la liberté d'exportation de l'or était rendue aux états débiteurs, tout l'or qui reste dans ces pays, grâce à la prohibition, trait d'engouffrage dans les Banques d'émission des pays créateurs et après une amélioration passagère des changes, la hausse de leur stock d'or, en augmentant considérablement le chiffre de leur circulation fiduciaire, qui pour la France seule est de 37 milliards 1/2, les Etats-Unis et les neutres quadruplent leur stock de métal précieux.

Le remède est mauvais, car il ne pourra pas améliorer la situation; l'exportation de l'or étant autorisée, les spéculations effrénées seraient assurées livrées sur le commerce de l'or, et le métal jaune ferait une prime telle que les règlements par chèques seraient encore plus avantageux, malgré leur prix élevé.

Dans un article d'une limpide clarté, paru dernièrement dans le *Matin*, M. Emond Théry, directeur de l'Economiste Européen, prouve que la suppression de l'embargo sur le métal précieux ne remédierait pas à la crise des changes; il nous montre que les stocks d'or dans le monde, évalués à peu près à 50 milliards, sont pour plus de la moitié entre les mains des pays à change favorable, et les Etats-Unis en détiennent le chiffre respectable de 18 milliards. D'ailleurs, pendant que les Etats belligérants de l'Europe perdent une grosse partie de leurs stocks d'or, en augmentant considérablement le chiffre de leur circulation fiduciaire, qui pour la France seule est de 37 milliards 1/2, les Etats-Unis et les neutres quadruplent leur stock de métal précieux.

On comprend alors que si la liberté d'exportation de l'or était rendue aux états débiteurs, tout l'or qui reste dans ces pays, grâce à la prohibition, trait d'engouffrage dans les Banques d'émission des pays créateurs et après une amélioration passagère des changes, la hausse de leur stock d'or, en augmentant considérablement le chiffre de leur circulation fiduciaire, qui pour la France seule est de 37 milliards 1/2, les Etats-Unis et les neutres quadruplent leur stock de métal précieux.

Le remède est donc pas le remède que l'on cherche et il appartiendra à une conférence monétaire internationale de prendre les initiatives d'arrangements monétaires nécessités par les circonstances.

On parle beaucoup d'un emprunt international gagé par les Etats emprunteurs et souscrit par les pays en mesure d'y participer; mais il faudrait nécessairement réduire les dettes des Etats par des arrangements pris entre les Alliés.

Cependant, si comme le disent les banquiers britanniques, « la crise des changes a pour cause une spéculations effrénées », dont le siège est aux Etats-Unis, il appartient seulement à l'Amérique de se montrer généreuse et comme première facilité, les Etats-Unis devraient différer l'é

DERNIÈRES NOUVELLES

A la Sublime Porte

Le nouveau ministre des affaires étrangères, Séfa bey, est allé hier pour la première fois au ministère des affaires étrangères et a pris possession de son poste.

Sefa bey a reçu les félicitations des hauts fonctionnaires de son département et a expédié les affaires courantes.

Au conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni hier, à la Sublime Porte et s'est occupé de la dernière communication verbale des puissances.

Déclarations du nouveau ministre de l'intérieur

Un de nos collaborateurs a demandé, hier soir, au nouveau ministre de l'intérieur, Hazim bey, si le gouvernement a nommé les nouveaux valis à Brousse et à Smyrne.

— Je viens d'arriver, répondit Hazim bey, et je n'ai pas encore pris connaissance des dossiers.

— Quelle est la situation, au point de vue de la sécurité, du vilayet de Brousse?

— La sécurité ne laisse rien à désirer et tout le monde vaque tranquillement à ses affaires.

— Quel est votre avis sur le projet de réformes dans l'administration civile que projette le gouvernement?

— Je vais étudier le projet élaboré à cet effet par mon prédécesseur Damad Chéri pacha. Je suis entièrement partisan des mesures qui garantiraient les droits des minorités et assurerait la bonne entente et l'harmonie entre les divers éléments de l'Empire.

— Comment trouvez-vous la situation politique intérieure et extérieure de la Turquie?

— Nous sommes sûrs que la paix mettra un terme à l'état abnormal dans lequel nous vivons. Notre situation, d'ailleurs s'améliore de jour en jour.

Sur ces paroles optimistes, Hazim bey se leva pour se rendre au conseil des ministres.

Vilayet de Brousse

Le conseil des ministres a délibéré dans sa séance d'hier au sujet de la nomination comme vali de Brousse d'Ismail Hakkı bey, ex-vali de Beyrouth.

Nouvelle démarche du gouvernement

Au dernier moment nous apprenons de source autorisée que le Conseil des Ministres a décidé hier de faire une nouvelle démarche auprès de la Conférence de la paix.

Le gouvernement, ayant obtenu à la Chambre la quasi-unanimité des suffrages, insisterait cette fois sur le fait qu'il représente indiscutablement la nation.

DÉPÉCHES DES AGENCES

France

La question d'Orient

Paris, 13. T. H. R. — Devant la commission des affaires étrangères présidée par M. Barthou, M. Millerand donna connaissance des télégrammes échangés entre

les alliés au sujet des intérêts de la France en Orient, des accords de mai 1916 et des décisions du Conseil Suprême en décembre dernier.

Il déclarera en outre que la question turque tiendra une large place dans les conversations à Londres où seront envisagées deux solutions: une consistant à enlever Constantinople aux Turcs, l'autre tendant au maintien du statu quo, mais avec un strict contrôle international. M. Millerand ajouta que la seconde solution a la préférence de la France.

Après l'audition de M. Millerand, la commission des affaires étrangères exprime énergiquement le vœu que les questions consacrées dans le règlement définitif des affaires d'Orient, les droits séculaires de la France à Constantinople et ceux qui lui ont été reconnus en 1916 en Asie-Mineure, en Syrie et en Palestine soient complètement respectés.

La conférence de Londres et la presse française

Paris, 13. T. H. R. — La presse française donne les renseignements suivants sur la Conférence qui doit avoir lieu à Londres entre les principaux ministres de l'Entente. Il s'agit de revoir non seulement des questions litigieuses restées en suspens: la question d'Orient, le problème russe, mais aussi de régler les difficultés actuelles survenues avec l'Allemagne sur la livraison des coupables et d'obtenir enfin de la Hollande l'extradition du kaiser.

La présence du maréchal Foch et de son chef d'état-major se rapporte évidemment aux mesures qui nécessiterait un reflux éventuel de l'Allemagne.

La question d'Orient est très délicate, dit le *Petit Parisien*, mais la solution peut, sans trop d'optimisme, être considérée comme prochaine. C'est sur les différentes mesures qu'il convient d'adopter à l'égard de la Turquie que doit être consulté au point de vue militaire le général Franchet d'Esperey. Les grands principes de l'accord seuls doivent être établis à Londres et le traité de paix définitif avec la Turquie sera signé à Paris.

Le problème russe, la question hongroise, celles relatives au nouveau régime douanier de l'Europe, à l'internationalisation de certains fleuves seront également débattues.

Au point de vue économique et financier, M. Marsal aura à discuter les deux importants problèmes du change et du futur emprunt français.

M. Thoumyre examinera avec ses collègues britanniques et italiens la question du ravitaillement.

Angleterre

Important discours de M. Balfour

Londres, 13. T. H. R. — A la Chambre des Communes, M. Balfour, président du conseil privé, a prononcé un important discours au cours duquel il a déclaré en ce qui concerne les dispositions prises pour faire face aux difficultés financières de l'Allemagne, que non seulement il y avait des moyens pour un arrangement équitable, mais que, dans le traité, l'Allemagne est invitée à soumettre dans l'espace de quatre mois ses propositions concernant la somme globale qui pourrait être exigée d'elle, et la commission

de l'Assemblée nationale devra se prononcer sur les termes de l'accord.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

Le discours a été accueilli avec un accès de applaudissements.

</div

